

RCS : NANTES Code greffe : 4401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1985 B 00521 Numéro SIREN : 333 211 837 Nom ou dénomination : A.E.C. COMMISSARIATS
--

Ce dépôt a été enregistré le 26/08/2020 sous le numéro de dépôt 12556

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050-SD

2020

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code générale des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAAEC COMMISSARIATS		Durée de l'exercice en nombre de mois * : 12	
Adresse de l'entreprise : 1 rue Edouard Nignon 44372 NANTES Cedex 3		Durée de l'exercice précédent * : 12	
Numéro SIRET * 33321183700088		Néant ☐ *	

				Exercice N clos le, 31/12/2019	Exercice N-1 clos le, 31/12/2018			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4			
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISÉ *	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	9 172	AG	3 811	5 362	6 032
		Fond commercial (1)	AH	48 596	AI		48 596	48 596
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	Immobilisations corporelles	Terrains	AN		AO			
		Constructions	AP		AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	67 384	AU	34 983	32 401	10 197
		Immobilisations en cours	AV		AW			
		Avances et acomptes	AX		AY			
	Immobilisations financières (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU	226 761	CV	54 708	172 053	165 454
		Créances rattachées à des participations	BB		BC			
		Autres titres immobilisés	BD		BE			
		Prêts	BF		BG			
		Autres immobilisations financières *	BH		BI			
	Total (II)		BJ	351 913	BK	93 501	258 412	230 279
ACTIF CIRCULANT	Stocks *	Matières premières, approvisionnements	BL	687	BM		687	746
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		3 291		
	Créances	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	205 503	BY	14 209	191 294	225 904
		Autres créances (3)	BZ	10 817	CA		10 817	110 124
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	Divers	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres.....)	CD		CE			
		Disponibilités	CF	257 480	CG		257 480	92 567
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	1 520	CI		1 520	902	
	Total (III)	CJ	476 007	CK	14 209	461 799	433 533	
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecart de conversion actif (VI)	CN						
	Total général (I à VI)	CO	827 921	1A	107 710	720 210	663 812	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(3) part à plus d'un an :	CR	17 051	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Déposé au Greffe
le 26 AOÛT 2020
sous le N° 12556
RCS N° 858521

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code générale des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAAEC COMMISSARIATS		Néant ☐ *			
		Exercice N	Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :)	DA	40 000	40 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	4 000	4 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	244 340	201 678	
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	96 536	122 662	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK	8 801	8 000	
	TOTAL (I)	DL	393 677	376 341	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
		Avances conditionnées	DN		
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	218	212	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	2 395	6 482	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		1 320	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	65 295	54 970	
	Dettes fiscales et sociales	DY	185 576	143 135	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	1 515	1 814	
compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	71 534	79 538	
TOTAL (IV)	EC	326 534	287 472		
	Ecart de conversion passif *	(V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	720 210	663 812		
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	326 534	287 472	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	218	212		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAAEC COMMISSARIATS

Néant ☐ *

		Exercice N						Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC				
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF				
		FG	1 061 393	FH		FI	1 061 393	1 057 322		
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 061 393	FK		FL	1 061 393	1 057 322		
	Production stockée *					FM				
	Production immobilisée *					FN				
	Subventions d'exploitation					FO	971	3 336		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	7 211	5 379		
	Autres produits (1) (11)					FQ	4	1 407		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 069 579	1 067 444	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS			
	Variation de stock (marchandises) *						FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU	90 945	111 512	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						FV	59	322	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	205 733	207 073	
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	16 465	18 258	
	Salaires et traitements *						FY	406 321	389 143	
	Charges sociales (10)						FZ	172 175	156 424	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions *						GA	10 469	8 842
								GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *						GC	3 436	11 738
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD		
	Autres charges (12)						GE	932	9	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	906 534	903 320	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	163 045	164 124		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)						GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)						GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	484	226	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	6 599	1 856	
	Différences positives de change						GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO			
	Total des produits financiers (V)						GP	7 083	2 082	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR		972	
	Différences négatives de change						GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT			
	Total des charges financières (VI)						GU		972	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	7 083	1 110		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	170 128	165 234		

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAAEC COMMISSARIATS										Néant ☐ *				
										Exercice N		Exercice N - 1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA		44 100		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB				
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC		20 000		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD		64 100		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	474			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF		63 000		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)									HG	801			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	1 275	63 000		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	-1 275	1 100		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ	26 251			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	46 067	43 672		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	1 076 662	1 133 627		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	980 127	1 010 964		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	96 536	122 662		
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO				
	(2)	Dont	{ produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							HY				
	(3)	Dont	{ - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier							1G				
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)									HP			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées									HQ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées									1H			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)									1J	484	14	
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)									1K		972	
	(6ter)	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)									HX			
	(9)	Dont transferts de charges									RC			
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)									RD			
		(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5									A1	5 311	5 379	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)									A2			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)									A3			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :									A4			
		facultatives		A6	obligatoires		A9							
		dont cotisations facultatives Madelin									A7			
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite									A8			
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :									Exercice N			
											Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Klésia - majorations de retard										474				
Amortissements dérogatoires										801				
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N				
										Charges antérieures	Produits antérieurs			

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

I - FAITS CARACTÉRISTIQUES

Aucun fait caractéristique n'est à signaler sur l'exercice.

II - PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 - Principes généraux

Les comptes annuels sont établis conformément aux règles comptables, dans le respect du principe de prudence et de l'indépendance des exercices, et en présumant de la continuité de l'exploitation. L'évaluation des éléments inscrits est pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques. Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

2.2 - Méthode d'évaluation

2.2.1 - Immobilisations incorporelles

Les brevets et licences sont inscrits en immobilisations incorporelles et amortis sur une durée de vie moyenne de 1 à 5 ans.

En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, nous avons estimé que le fonds de commerce n'a pas de durée de vie limitée et à ce titre, il n'est pas amorti. En conséquence un test de dépréciation a été réalisé et n'a pas conduit à constater de dépréciation.

2.2.2 - Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés sur la durée de vie estimée des immobilisations qui est en général :

- brevets, licences : linéaire sur 1 à 3 ans
- matériel de transport : linéaire sur 4 ans
- matériel de bureau et informatique : linéaire ou dégressif de 3 à 5 ans.

2.2.3 - Immobilisations financières

Les titres de participation, les créances rattachées aux participations, les prêts, dépôts et cautionnements et autres créances immobilisées sont comptabilisés à leur coût historique. Si la valeur d'usage ou la valeur du marché est inférieure au coût historique, une dépréciation est constatée.

2.2.4 - Stocks, en cours et produits finis

Les stocks sont évalués suivant la méthode du dernier prix connu. La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels est constituée.

2.2.5 - Créances

Les créances ont été inscrites pour leur valeur nominale. Les créances douteuses ont été dépréciées par voie de provision, pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

2.2.6 - Engagement en matière de retraite

La société n'a constitué aucune provision au titre des indemnités de départ en retraite à verser aux salariés en fin de carrière.

Les engagements de retraite s'élèvent à 23 625 € (charges sociales incluses) et sont portés en engagement hors bilan.

Les indemnités de fin de carrière ont été calculées conformément à la convention collective des Experts-Comptables et en tenant compte des paramètres suivants :

- départ volontaire à l'âge de 62 ans
- progression des salaires de 1 %
- rotation de l'effectif : moyenne
- taux d'actualisation financière 1 %.

2.2.7 - Régime d'intégration fiscale

Une convention d'intégration fiscale a été mise en place depuis le 01/01/2002. Au 1er janvier 2016, la société tête de groupe est COCERTO DEVELOPPEMENT.

Les produits ou charges d'impôt sur les sociétés sont comptabilisés dans chaque structure, en application de la convention d'intégration fiscale.

III - COMPLÉMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT

3.1 - Notes sur le bilan actif

3.1.1 - État de l'actif immobilisé

Les variations de l'actif immobilisé s'analysent comme suit :

Libellés	Début d'exercice	Acquisitions	Cessions	Fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	57 699	5 650	5 580	57 769
Immobilisations corporelles	41 452	26 353	421	67 384
Immobilisations financières	226 761			226 761
TOTAL	325 911	32 003	6 001	351 913

3.1.2 - État des amortissements

Les variations des amortissements se présentent de la façon suivante :

Libellés	Valeur brute début de l'exercice	Dotations	Reprises	Valeur brute fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	3 070	6 066	5 326	3 811
Immobilisations corporelles	31 255	4 148	421	34 983
TOTAL	34 325	10 214	5 747	38 793

3.1.3 - État des créances sur actif circulant et immobilisé à la clôture de l'exercice

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 217 840 € et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances clients et comptes rattachés	205 503	188 452	17 051
Autres	10 817	10 817	
Groupe			
Charges constatées d'avance	1 520	1 520	
TOTAL	217 840	200 789	17 051
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

3.1.4 - Comptes de régularisation

Ils sont répartis dans les postes suivants :

- Clients produits non facturés	65 401
- Charges constatées d'avance	1 520
TOTAL	66 921

3.2 - Notes sur le bilan passif

3.2.1 - Capitaux propres

3.2.1.1 - Capital social

Le capital social est composé de 8 000 actions, d'une valeur de 5 €.

3.2.1.2 - Variation des capitaux propres

Montant des capitaux propres au 31/12/2018 avant résultat (hors subventions d'investissements et provisions réglementées)		245 678
Résultat de l'exercice précédent (2018)	122 662	
- distribution dividendes	80 000	
Montant à affecter aux capitaux propres	42 662	
- autres réserves		42 662
Montant des capitaux propres au 31/12/2019 avant résultat		288 341
- résultat de l'exercice		96 536
Montant des capitaux propres au 31/12/2019 après résultat		384 876

3.2.2 - État des échéances des dettes

Le total des dettes, à la clôture de l'exercice, s'élève à 326 534 €. Il comprend à hauteur de 2 613 €, des emprunts et dettes financières, dont les échéances sont les suivantes :

- à un an au plus	2 613
-------------------	--------------

Toutes les autres dettes d'un montant de 323 921 € ont une échéance inférieure à un an. Elles comprennent à hauteur de 71 534 € les produits constatés d'avance.

3.2.3 - État des provisions

- Les provisions réglementées concernent les amortissements dérogatoires
- La provision sur titres concerne la dépréciation des titres de différence audit qui réduit son activité

Désignations	31/12/2018	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	31/12/2019
Provisions réglementées	8 000	801		8 801
Provisions pour risques et charges				
- litiges commerciaux				
- litiges sociaux				
- pertes sur filiales				
- litiges risque client/produit				
- risque non réalisation				
Provisions pour dépréciation				
- sur créances clients	12 673	3 436	1 900	14 209
- sur stocks				
- sur titres de participation	61 307		6 599	54 708
TOTAL	81 980	4 237	8 499	77 718

3.2.4 - Charges à payer

- Intérêts courus à payer	218
- Fournisseurs factures non parvenues	32 308
- Personnel charges à payer	57 931
- Organismes sociaux charges à payer	24 331
- État charges à payer	3 037
- Associés dividendes à payer	21

TOTAL 117 846

3.2.5 - Produits constatés d'avance (compte 487)

Les produits constatés d'avance comptabilisés en fin d'exercice s'élèvent à 71 534 €.
Ils correspondent, par nature, à des éléments qui concernent des produits ou de services dont la fourniture ou la prestation doit intervenir ultérieurement. Ces avances sont réduites du montant des en-cours de production, non couverts par une facturation.

3.2.6 - Composition du capital social

Élément	Nombre	Valeur nominale
1. actions / parts sociales composant le capital social du début de l'exercice	8 000	5
2. actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
3. actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4. actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	8 000	5

3.2.7 - Ventilation du chiffre d'affaires

non communiqué par souci de discrétion

3.2.8 - Éléments concernant les entreprises liées et les participations

	Montant concernant les entreprises	
	Liées	Avec lesquelles la société a un lien de participation
ÉLEMENTS DE L'ACTIF		
Participations	226 761	
Créances clients et comptes rattachés	5 658	
Autres créances		
ÉLEMENTS DU PASSIF		
Emprunts, dettes auprès des établissements		
Emprunts et dettes financières divers	2 395	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	27 349	
Autres dettes		
PRODUITS ET CHARGES FINANCIÈRES		
Produits financiers	484	
Charges financières		

3.3 - Notes sur le compte de résultat

3.3.1 - Ventilation de l'effectif moyen

Nature	31/12/2018	31/12/2019
- Commissaires aux comptes	2	2
- Cadres	1	1
- Employés	4	3
- Apprentis	1	1
TOTAL	8	7

3.3.2 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Désignation	Montant avant impôt	Impôt	Montant net (avant participation)
Résultat courant	170 128	46 067	124 061
Résultat exceptionnel	-1 275		-1 275

3.3.3 - Rémunérations des dirigeants (décret 83.1020 du 29 nov. 1983 - art. 24-18°)

RÉMUNÉRATIONS ALLOUÉES AUX MEMBRES	Montant
- des organes d'administration	
- des organes de direction	2 832
- des organes de surveillance	

3.3.4 - Transfert de charges

Avantage en nature

5 311

TOTAL

5 311

3.3.5 - Détails des charges et produits exceptionnels

Libellé	Montant Charges	Montant Produits
Pénalités Klésia	474	

3.4 - Engagements financiers et autres informations

3.4.1 - Dettes garanties par des sûretés réelles

- emprunts et dettes auprès des établissements : Néant

3.4.2 - Engagement hors bilan

- Engagements donnés

- indemnités de fin de carrière

23 625

TOTAL

23 625

3.4.3 - Honoraires commissaires aux comptes

Mission Légale	3 015
Mission Conseil	

3.4.4 - Événements postérieurs à la clôture de l'exercice

Pour endiguer la pandémie COVID-19 la France est entrée en confinement depuis le 17 mars 2020. Les effets économiques de cette mesure dont nous ignorons à ce jour quand et comment nous sortirons de ce confinement ne nous permettent pas d'en mesurer et de chiffrer l'impact de cet événement sur la société. Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du PCG, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à cette épidémie du Coronavirus.

A la date d'arrêté des comptes la direction de l'entreprise n'a pas de raison de penser que la continuité d'exploitation est compromise. Si, le confinement était prolongé pour une durée significative et que les modalités pratiques ne permettaient pas de reprendre dans un temps raisonnable l'activité, des risques significatifs sur l'activité, les revenus de l'entreprise pourraient se matérialiser.

3.5 - Autres informations selon les tableaux ci-joints

- Tableau des filiales et participations
- Tableau des résultats

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

	Capitaux propres	% Détention	Résultat du dernier exe. clos
I - FILIALES (détention à plus de 50 %)			
SARL DIFFERENCE AUDIT	19 598	99,87	2 763
SARL MC AUDIT	88 507	100	16 838
II - PARTICIPATIONS (détention entre 10 % et 50 %)			
Néant			
III - RENSEIGNEMENTS GLOBAUX		Françaises	Étrangères
Valeurs comptables des titres détenus :			
- Brutes		226 761	
- Nettes		172 053	
Montant des prêts et avances accordés :			
Montant des cautions et avoirs donnés :			
Montant des dividendes encaissés :			

TABEAU DES RÉSULTATS

ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Libellé	Au 31/12/2015	Au 31/12/2016	Au 31/12/2017	Au 31/12/2018	Au 31/12/2019
I - CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	40 000	40 000	40 000	40 000	40 000
Nombre des actions ordinaires existantes	8 000	8 000	8 000	8 000	8 000
Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes					
Nombre maximal d'actions futures à créer :					
- par convention d'obligations					
- par exercice de droits de souscription					

II - OPÉRATIONS ET RÉSULTATS DE L'EXERCICE					
Chiffre d'affaires hors taxes	1 142 159	1 074 614	1 002 320	1 057 322	1 061 393
Résultat avant impôts, participation des salariés, dotations aux amortissements et provisions	133 243	120 506	121 146	165 058	175 061
Impôts sur les bénéfices	38 644	35 195	28 407	43 672	46 067
Participation des salariés due au titre de l'exercice					26 251
Résultat après impôts, participation des salariés, dotation aux amortissements et provisions	68 408	70 820	59 986	122 662	96 536
Résultat distribué	70 000	50 000	50 000	80 000	

III - RÉSULTATS PAR ACTION					
Résultat après impôts, participat° des salariés, avant dotation aux amort. et provis°	12	11	12	15	13
Résultat après impôts, participation des salariés, dotation aux amortissements et provisions	9	9	8	15	12
Dividende attribué à chaque action (a)	9	6	6	10	

IV - PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	7	7	8	7	6
Montant de la masse salariale de l'exercice	449 198	417 264	414 555	389 143	406 321
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, oeuvres sociales ...)	207 559	189 276	170 462	156 424	172 175

(a) Préciser, le cas échéant par catégorie, s'il s'agit d'un dividende brut ou net.

A.E.C. COMMISSARIATS

Société Anonyme au capital de 40 000 euros
Siège social : 1, rue Edouard Nignon - 44300 NANTES
333 211 837 RCS NANTES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 19 JUIN 2020

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élevant à 96 536 euros de la manière suivante :

- Distribution d'un dividende aux actionnaires de : 120 000,00 euros
Soit 15,00 euros par action, prélevé :
 - sur le bénéfice de l'exercice à concurrence de 96 536 euros
 - et sur le compte « Autres Réserves » à concurrence de 23 464 euros

Les modalités de mise en paiement du dividende seront fixées par le Conseil d'Administration.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 765,00 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 119 235,00 euros.

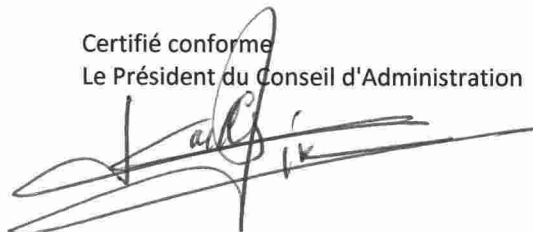
Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

EXERCICES	DIVIDENDES DISTRIBUES	QUOTE-PART DES DIVIDENDES AYANT OUVERT DROIT A L'ABATTEMENT PREVU AUX ARTICLES 158.3 2° A 4° DU CGI	QUOTE-PART DES DIVIDENDES N'AYANT PAS OUVERT DROIT A L'ABATTEMENT PREVU AUX ARTICLES 158.3 2° A 4° DU CGI
2018	80.000 €	510 €	79.490 €
2017	50.000 €	418,75 €	49.581,25 €
2016	50.000 €	418,75 €	49,581,25 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 19 juin 2020

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président du Conseil d'Administration



RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2019

S.A. AEC COMMISSARIATS

Société anonyme au capital de 40 000 €

1 rue Edouard Nignon

44300 NANTES

Thierry RETIERE

Commissaire aux Comptes

Inscrit auprès de la C.R.C.C. de Rennes

Technoparc de l'Aubinière

3 impasse des Tourmalines - 44300 NANTES

tél. 02.40.73.77.71 – fax. 02.40.95.79.00

RAPPORT SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE

PRESENTE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Exercice clos le 31 décembre 2019

. Période du 01/01/2019 au 31/12/2019 (12 mois)

Aux actionnaires,

1. Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société AEC COMMISSARIATS relatifs à l'exercice clos le 31/12/2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, j'attire votre attention sur la note « Evénements postérieurs à la clôture » qui expose l'incidence de la pandémie de COVID 19.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 01/01/2019 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Associés

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

J'atteste de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

J'atteste de l'existence, dans le rapport du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L 225-37-4 du code du commerce.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

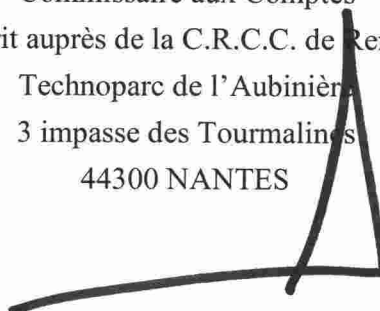
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à NANTES, le 02 juin 2020

Thierry RETIERE
Commissaire aux Comptes
Inscrit auprès de la C.R.C.C. de Rennes
Technoparc de l'Aubinière
3 impasse des Tourmalines
44300 NANTES

A large, bold, handwritten signature in black ink, appearing to be 'Thierry Retiere', is written over the printed name and address. The signature is stylized with a long horizontal stroke at the bottom and a vertical stroke on the right.

BILAN ACTIF

Libellé	Brut	Amortissements et provisions	Net au 31/12/2019	Net au 31/12/2018
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement, recherche et dév.				
Concessions, brevets et droits similaires	9 172	3 811	5 362	6 032
Fonds commercial (1)	48 596		48 596	48 596
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Install. techniques, matériel et outils ind.				
Autres immobilisations corporelles	67 384	34 983	32 401	10 197
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations (2)	226 761	54 708	172 053	165 454
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés (2)				
Prêts (2)				
Autres immobilisations financières (2)				
TOTAL (I)	351 913	93 501	258 412	230 279
STOCKS				
Matières premières	687		687	746
En cours production (biens & services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Av. et acomptes versés sur commandes				3 291
CRÉANCES				
Clients et comptes rattachés	205 503	14 209	191 294	225 904
Autres créances	10 817		10 817	110 124
Capital appelé non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	257 480		257 480	92 567
Charges constatées d'avance	1 520		1 520	902
TOTAL (II)	476 007	14 209	461 799	433 533
COMPTES DE RÉGULARISATION				
Charges à répartir (III)				
Primes de remb. des obligations (IV)				
Ecart de conversion actif (IV)				
TOTAL GÉNÉRAL	827 921	107 710	720 210	663 812
(1) Dont droit de bail			à moins d'un an	à plus d'un an
(2) Immobilisations financières nettes à moins d'un an				172 053
Clause réserve propriété sur immobilisations				
Clause réserve propriété sur créances				
Clause réserve propriété sur stocks				

BILAN PASSIF

Libellé	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	40 000	40 000
Prime d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserve légale	4 000	4 000
Réserves statutaires et contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	244 340	201 678
Report à nouveau		
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	96 536	122 662
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	8 801	8 000
TOTAL (I)	393 677	376 341
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (I bis)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (II)		
DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	218	212
Emprunts et dettes financières divers (3)	2 395	6 482
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		1 320
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	65 295	54 970
Dettes fiscales et sociales	185 576	143 135
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 515	1 814
COMPTES DE RÉGULARISATION		
Produits constatés d'avance	71 534	79 538
TOTAL (III) (1)	326 534	287 472
Ecart de conversion passif (IV)		
TOTAL GÉNÉRAL (I à IV)	720 210	663 812
RENOIS		
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	326 534	287 472
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs		
(3) Dont emprunts participatifs		

ANALYSE COMPARATIVE DES RÉSULTATS

Libellé	Au 31/12/2019	%	Au 31/12/2018	%	Ecart
Ventes de marchandises					
Ventes de produits finis					
Travaux, prestations de services	935 129		933 735		1 394
CHIFFRE D'AFFAIRES NET HORS TAXES	935 129		933 735		1 394
Variation de la production stockée					
Production immobilisée					
Produits des activités annexes	126 264		123 587		2 677
PRODUCTION HORS TAXES	1 061 393	100,00	1 057 322	100,00	4 071
Achats de marchandises					
Variation du stock de marchandises					
Achats de matières et fournitures	285	0,03	305	0,03	-20
Var. stock de matières et fournitures	59	0,01	322	0,03	-263
Frais accessoires sur les achats	90 660	8,54	111 207	10,52	-20 546
Achats utilisés ou revendus	91 004	8,57	111 834	10,58	-20 830
MARGE BRUTE (ou marge commerciale)	970 389	91,43	945 489	89,42	24 901
Autres approvisionnements	8 669	0,82	4 040	0,38	4 629
Achats de sous-traitance					
Redevances crédit-bail					
Locations, charges locatives	58 648	5,53	58 440	5,53	208
Autres services extérieurs	138 416	13,04	144 593	13,68	-6 177
Autres achats et charges externes	205 733	19,38	207 073	19,58	-1 340
VALEUR AJOUTÉE	764 657	72,04	738 415	69,84	26 241
Impôts et taxes	16 465	1,55	18 258	1,73	-1 793
Frais de personnel - production					
Frais de personnel - hors production	578 496	54,50	545 567	51,60	32 929
Charges sociales de l'exploitant					
Sous total	594 960	56,05	563 824	53,33	31 136
RÉSULTAT INTERMÉDIAIRE	169 697	15,99	174 591	16,51	-4 894
Subventions d'exploitation	971	0,09	3 336	0,32	-2 365
Transferts de charges d'exploitation	5 311	0,50	5 379	0,51	-68

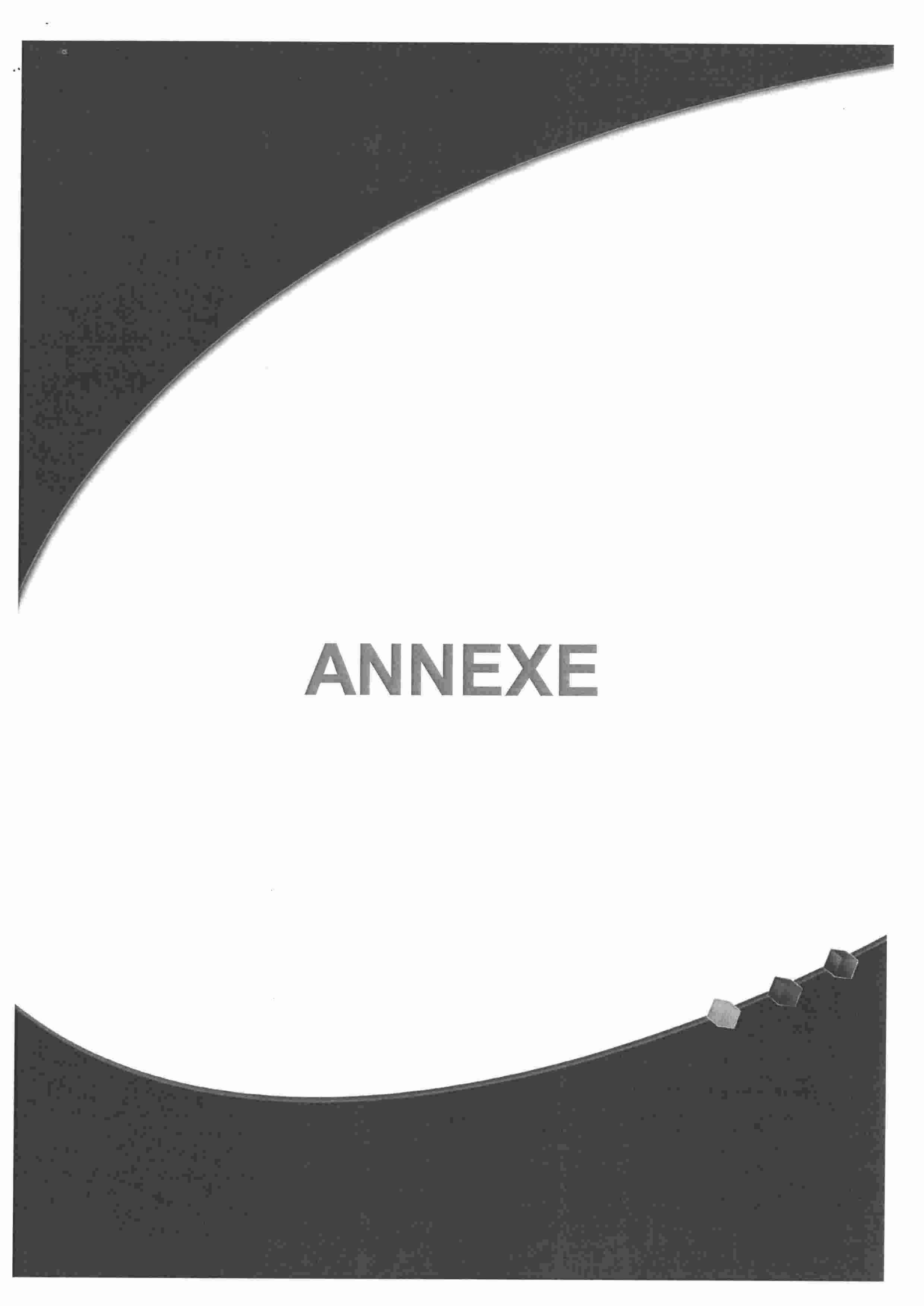
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	175 979	16,58	183 306	17,34	-7 327
-------------------------------------	----------------	--------------	----------------	--------------	---------------

MARGE SUR COÛT DE PRODUCTION (Marge brute - achats de sous-traitance - frais de personnel production interne et externe à l'entreprise)	970 389	91,43	945 489	89,42	24 901
---	---------	-------	---------	-------	--------



ANALYSE COMPARATIVE DES RÉSULTATS (suite)

Libellé	Au 31/12/2019	%	Au 31/12/2018	%	Ecart
REPORT DE L'EXCÉD. BRUT D'EXPLOIT.	175 979	16,49	183 306	17,34	-7 327
Dotations aux amortissements	10 469	0,98	8 842	0,84	1 627
Dotations aux provisions	3 436	0,32	11 738	1,11	-8 302
Autres charges de gestion courante	932	0,09	9	0,00	923
Total dotations et autres charges	14 837	1,39	20 589	1,95	-5 752
Reprises sur amortissements					
Reprises sur provisions	1 900	0,18			1 900
Autres produits de gestion courante	4	0,00	1 407	0,13	-1 404
Total reprises et autres produits	1 904	0,18	1 407	0,13	497
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	163 045	15,28	164 124	15,52	-1 078
Reprises sur provisions et transferts	6 599	0,62	1 856	0,18	4 743
Produits nets / cessions de val. mob.					
Autres produits financiers	484	0,05	226	0,02	258
Total des produits financiers	7 083	0,66	2 082	0,20	5 001
Dotations aux amortissements					
Dotations aux provisions					
Charges nettes / cessions de val. mob.					
Autres charges financières			972	0,09	-972
Total des charges financières			972	0,09	-972
RÉSULTAT COURANT	170 128	15,94	165 234	15,63	4 894
Rep. / prov. et transfert exceptionnel			20 000	1,89	-20 000
Prix de vente des immob. cédées					
Autres produits exceptionnels			44 100	4,17	-44 100
Total des produits exceptionnels			64 100	6,06	-64 100
Dotations exceptionnelles aux amort.					
Dotations exceptionnelles aux prov.	801	0,07			801
Valeurs résiduelles des immob.					
Autres charges exceptionnelles	474	0,04	63 000	5,96	-62 526
Total des charges exceptionnelles	1 275	0,12	63 000	5,96	-61 725
RÉSULTAT NET AVANT IMPÔTS	168 854	15,82	166 334	15,73	2 519
Impôts sur les bénéfices	46 067	4,32	43 672	4,13	2 395
Participation des salariés	26 251	2,46			26 251
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	96 536	9,04	122 662	11,60	-26 127
DONT RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-1 275	-0,12	1 100	0,10	-2 375



ANNEXE

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

I - FAITS CARACTÉRISTIQUES

Aucun fait caractéristique n'est à signaler sur l'exercice.

II - PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 - Principes généraux

Les comptes annuels sont établis conformément aux règles comptables, dans le respect du principe de prudence et de l'indépendance des exercices, et en présumant de la continuité de l'exploitation.

L'évaluation des éléments inscrits est pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques.

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

2.2 - Méthode d'évaluation

2.2.1 - Immobilisations incorporelles

Les brevets et licences sont inscrits en immobilisations incorporelles et amortis sur une durée de vie moyenne de 1 à 5 ans.

En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, nous avons estimé que le fonds de commerce n'a pas de durée de vie limitée et à ce titre, il n'est pas amorti. En conséquence un test de dépréciation a été réalisé et n'a pas conduit à constater de dépréciation.

2.2.2 - Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés sur la durée de vie estimée des immobilisations qui est en général :

- brevets, licences : linéaire sur 1 à 3 ans
- matériel de transport : linéaire sur 4 ans
- matériel de bureau et informatique : linéaire ou dégressif de 3 à 5 ans.

2.2.3 - Immobilisations financières

Les titres de participation, les créances rattachées aux participations, les prêts, dépôts et cautionnements et autres créances immobilisées sont comptabilisés à leur coût historique. Si la valeur d'usage ou la valeur du marché est inférieure au coût historique, une dépréciation est constatée.

2.2.4 - Stocks, en cours et produits finis

Les stocks sont évalués suivant la méthode du dernier prix connu. La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels est constituée.

2.2.5 - Créances

Les créances ont été inscrites pour leur valeur nominale. Les créances douteuses ont été dépréciées par voie de provision, pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

2.2.6 - Engagement en matière de retraite

La société n'a constitué aucune provision au titre des indemnités de départ en retraite à verser aux salariés en fin de carrière.

Les engagements de retraite s'élèvent à 23 625 euros (charges sociales incluses) et sont portés en engagement hors bilan.

Les indemnités de fin de carrière ont été calculées conformément à la convention collective des Experts-Comptables et en tenant compte des paramètres suivants :

- départ volontaire à l'âge de 62 ans
- progression des salaires de 1 %
- rotation de l'effectif : moyenne
- taux d'actualisation financière 1 %.

2.2.7 - Régime d'intégration fiscale

Une convention d'intégration fiscale a été mise en place depuis le 01/01/2002. Au 1er janvier 2016, la société tête de groupe est COCERTO DEVELOPPEMENT.

Les produits ou charges d'impôt sur les sociétés sont comptabilisés dans chaque structure, en application de la convention d'intégration fiscale.

III - COMPLÉMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT

3.1 - Notes sur le bilan actif

3.1.1 - État de l'actif immobilisé

Les variations de l'actif immobilisé s'analysent comme suit :

Libellés	Début d'exercice	Acquisitions	Cessions	Fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	57 699	5 650	5 580	57 769
Immobilisations corporelles	41 452	26 353	421	67 384
Immobilisations financières	226 761			226 761
TOTAL	325 911	32 003	6 001	351 913

3.1.2 - État des amortissements

Les variations des amortissements se présentent de la façon suivante :

Libellés	Valeur brute début de l'exercice	Dotations	Reprises	Valeur brute fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	3 070	6 066	5 326	3 811
Immobilisations corporelles	31 255	4 148	421	34 983
TOTAL	34 325	10 214	5 747	38 793

3.1.3 - État des créances sur actif circulant et immobilisé à la clôture de l'exercice

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 217 840 € et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances clients et comptes rattachés	205 503	188 452	17 051
Autres	10 817	10 817	
Groupe			
Charges constatées d'avance	1 520	1 520	
TOTAL	217 840	200 789	17 051
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

3.1.4 - Comptes de régularisation

Ils sont répartis dans les postes suivants :

- Clients produits non facturés	65 401
- Charges constatées d'avance	1 520
TOTAL	66 921

3.2 - Notes sur le bilan passif

3.2.1 - Capitaux propres

3.2.1.1 - Capital social

Le capital social est composé de 8 000 actions, d'une valeur de 5 €.



3.2.1.2 - Variation des capitaux propres

Montant des capitaux propres au 31/12/2018 avant résultat (hors subventions d'investissements et provisions réglementées)		245 678
Résultat de l'exercice précédent (2018)	122 662	
- distribution dividendes	80 000	
Montant à affecter aux capitaux propres	42 662	
- autres réserves		42 662
Montant des capitaux propres au 31/12/2019 avant résultat		288 341
- résultat de l'exercice		96 536
Montant des capitaux propres au 31/12/2019 après résultat		384 876

3.2.2 - État des échéances des dettes

Le total des dettes, à la clôture de l'exercice, s'élève à 326 534 €. Il comprend à hauteur de 2 613 €, des emprunts et dettes financières, dont les échéances sont les suivantes :

- à un an au plus **2 613**

Toutes les autres dettes d'un montant de 323 921 € ont une échéance inférieure à un an. Elles comprennent à hauteur de 71 534 € les produits constatés d'avance.

3.2.3 - État des provisions

- Les provisions réglementées concernent les amortissements dérogatoires
- La provision sur titres concerne la dépréciation des titres de différence audit qui réduit son activité



Désignations	31/12/2018	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	31/12/2019
Provisions réglementées	8 000	801		8 801
Provisions pour risques et charges				
- litiges commerciaux				
- litiges sociaux				
- pertes sur filiales				
- litiges risque client/produit				
- risque non réalisation				
Provisions pour dépréciation				
- sur créances clients	12 673	3 436	1 900	14 209
- sur stocks				
- sur titres de participation	61 307		6 599	54 708
TOTAL	81 980	4 237	8 499	77 718

3.2.4 - Charges à payer

- Intérêts courus à payer	218
- Fournisseurs factures non parvenues	32 308
- Personnel charges à payer	57 931
- Organismes sociaux charges à payer	24 331
- État charges à payer	3 037
- Associés dividendes à payer	21

TOTAL 117 846

3.2.5 - Produits constatés d'avance (compte 487)

Les produits constatés d'avance comptabilisés en fin d'exercice s'élèvent à 71 534 €.

Ils correspondent, par nature, à des éléments qui concernent des produits ou de services dont la fourniture ou la prestation doit intervenir ultérieurement. Ces avances sont réduites du montant des en-cours de production, non couverts par une facturation.

3.2.6 - Composition du capital social

Élément	Nombre	Valeur nominale
1. actions / parts sociales composant le capital social du début de l'exercice	8 000	5
2. actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
3. actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4. actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	8 000	5

3.2.7 - Ventilation du chiffre d'affaires

non communiqué par souci de discrétion

3.2.8 - Éléments concernant les entreprises liées et les participations

	Montant concernant les entreprises	
	Liées	Avec lesquelles la société a un lien de participation
ÉLÉMENTS DE L'ACTIF		
Participations	226 761	
Créances clients et comptes rattachés	5 658	
Autres créances		
ÉLÉMENTS DU PASSIF		
Emprunts, dettes auprès des établissements		
Emprunts et dettes financières divers	2 395	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	27 349	
Autres dettes		
PRODUITS ET CHARGES FINANCIÈRES		
Produits financiers	484	
Charges financières		



3.3 - Notes sur le compte de résultat

3.3.1 - Ventilation de l'effectif moyen

Nature	31/12/2018	31/12/2019
- Commissaires aux comptes	2	2
- Cadres	1	1
- Employés	4	3
- Apprentis	1	1
TOTAL	8	7

3.3.2 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Désignation	Montant avant impôt	Impôt	Montant net (avant participation)
Résultat courant	170 128	46 067	124 061
Résultat exceptionnel	-1 275		-1 275

3.3.3 - Rémunérations des dirigeants (décret 83.1020 du 29 nov. 1983 - art. 24-18°)

RÉMUNÉRATIONS ALLOUÉES AUX MEMBRES	Montant
- des organes d'administration	
- des organes de direction	2 832
- des organes de surveillance	

3.3.4 - Transfert de charges

Avantage en nature

5 311

TOTAL

5 311



3.3.5 - Détails des charges et produits exceptionnels

Libellé	Montant Charges	Montant Produits
Pénalités Klésia	474	

3.4 - Engagements financiers et autres informations

3.4.1 - Dettes garanties par des sûretés réelles

- emprunts et dettes auprès des établissements : Néant

3.4.2 - Engagement hors bilan

- Engagements donnés
- indemnités de fin de carrière

23 625

TOTAL

23 625

3.4.3 - Honoraires commissaires aux comptes

Mission Légale	3 015
Mission Conseil	

3.4.4 - Événements postérieurs à la clôture de l'exercice

Pour endiguer la pandémie COVID-19 la France est entrée en confinement depuis le 17 mars 2020. Les effets économiques de cette mesure dont nous ignorons à ce jour quand et comment nous sortirons de ce confinement ne nous permettent pas d'en mesurer et de chiffrer l'impact de cet événement sur la société. Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du PCG, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à cette épidémie du Coronavirus.

A la date d'arrêt des comptes la direction de l'entreprise n'a pas de raison de penser que la continuité d'exploitation est compromise. Si, le confinement était prolongé pour une durée significative et que les modalités pratiques ne permettaient pas de reprendre dans un temps raisonnable l'activité, des risques significatifs sur l'activité, les revenus de l'entreprise pourraient se matérialiser.



3.5 - Autres informations selon les tableaux ci-joints

- Tableau des filiales et participations
- Tableau des résultats



TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

	Capitaux propres	% Détention	Résultat du dernier exe. clos
I - FILIALES (détention à plus de 50 %)			
SARL DIFFERENCE AUDIT	19 598	99,87	2 763
SARL MC AUDIT	88 507	100	16 838
II - PARTICIPATIONS (détention entre 10 % et 50 %)			
Néant			
III - RENSEIGNEMENTS GLOBAUX		Françaises	Étrangères
Valeurs comptables des titres détenus :			
- Brutes		226 761	
- Nettes		172 053	
Montant des prêts et avances accordés :			
Montant des cautions et avoirs donnés :			
Montant des dividendes encaissés :			

TABLEAU DES RÉSULTATS

ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Libellé	Au 31/12/2015	Au 31/12/2016	Au 31/12/2017	Au 31/12/2018	Au 31/12/2019
I - CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	40 000	40 000	40 000	40 000	40 000
Nombre des actions ordinaires existantes	8 000	8 000	8 000	8 000	8 000
Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes					
Nombre maximal d'actions futures à créer :					
- par convention d'obligations					
- par exercice de droits de souscription					

II - OPÉRATIONS ET RÉSULTATS DE L'EXERCICE					
Chiffre d'affaires hors taxes	1 142 159	1 074 614	1 002 320	1 057 322	1 061 393
Résultat avant impôts, participation des salariés, dotations aux amortissements et provisions	133 243	120 506	121 146	165 058	175 061
Impôts sur les bénéfices	38 644	35 195	28 407	43 672	46 067
Participation des salariés due au titre de l'exercice					26 251
Résultat après impôts, participation des salariés, dotation aux amortissements et provisions	68 408	70 820	59 986	122 662	96 536
Résultat distribué	70 000	50 000	50 000	80 000	

III - RÉSULTATS PAR ACTION					
Résultat après impôts, participat° des salariés, avant dotation aux amort. et provis°	12	11	12	15	13
Résultat après impôts, participation des salariés, dotation aux amortissements et provisions	9	9	8	15	12
Dividende attribué à chaque action (a)	9	6	6	10	

IV - PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	7	7	8	7	6
Montant de la masse salariale de l'exercice	449 198	417 264	414 555	389 143	406 321
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, oeuvres sociales ...)	207 559	189 276	170 462	156 424	172 175

(a) Préciser, le cas échéant par catégorie, s'il s'agit d'un dividende brut ou net.

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018	Ecart	% Variat.
BANQUES INTERETS COURUS				
518600 : INTERETS COURUS A PAYER	218	212	6	2,64
TOTAL	218	212	6	2,64
FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES				
408100 : FOUR. FACT NON PARVENUES	32 308	30 032	2 276	7,58
TOTAL	32 308	30 032	2 276	7,58
PERSONNEL				
428600 : PERSONNEL - CHARGES A PAYER	57 931	44 709	13 222	29,57
TOTAL	57 931	44 709	13 222	29,57
ORGANISMES SOCIAUX				
438600 : ORG. SOCIAUX - CH. A PAYER	24 331	18 778	5 553	29,57
TOTAL	24 331	18 778	5 553	29,57
ETAT				
448600 : ETAT CHARGES A PAYER	3 037	6 187	-3 150	-50,91
TOTAL	3 037	6 187	-3 150	-50,91
ASSOCIES-DIVIDENDES A PAYER				
457001 : ASSOC.DIVIDENDES A PAYER HLP	21	14	7	50,36
TOTAL	21	14	7	50,36

DÉTAIL DES PRODUITS À RECEVOIR

	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018	Ecart	% Variat.
R.R.R. A OBTENIR ET AUTRES AVOIRS				
409800 : FRS AVOIR NON ETABLI		1 109	-1 109	-100,00
TOTAL		1 109	-1 109	-100,00
CLIENTS PRODUITS NON FACTURES				
418100 : CLTS PROD NON ENC FACTURE	65 401	80 704	-15 303	-18,96
TOTAL	65 401	80 704	-15 303	-18,96
ORGANISMES SOCIAUX				
438700 : ORG.SOCIAUX AIDE A RECEVOIR		500	-500	-100,00
TOTAL		500	-500	-100,00

A.E.C. COMMISSARIATS

Société Anonyme
au capital de 40 000 euros
Siège social : 1, rue Edouard Nignon - 44300 NANTES
333 211 837 RCS NANTES

PROCURATION

Je soussigné :

M. Jean-Pierre CAILLER,

Demeurant 62, rue du Domaine 44120 VERTOU,

Agissant en qualité de Directeur Général de la société A.E.C. COMMISSARIATS,

Donne par les présentes pouvoir à M. Gérald HOUIS du cabinet COCERTO ENTREPRISE sise 1, rue Edouard Nignon – 44300 NANTES

De pour moi et en mon nom faire au Tribunal de commerce de NANTES tous dépôts, immatriculations, modifications et radiations au Registre du commerce et des sociétés concernant ladite société, ainsi que toute déclaration au Registre des bénéficiaires effectifs,

En conséquence, faire toutes déclarations et démarches, produire toutes pièces justificatives, effectuer tout dépôt de pièces, signer tous documents, requêtes et documents utiles, élire domicile, substituer en totalité ou en partie, et en général faire tout ce qui sera nécessaire.

L'exécution de ce mandat vaudra décharge au mandataire.

Fait à Nantes
Le 19/16/2020

Jean-Pierre CAILLER



Monsieur le Greffier
du Tribunal de Commerce
Immeuble Rhuys
2 bis quai François Mitterrand
BP 86209
44262 NANTES CEDEX 2

N/réf. : GH/HR – 20-177
Objet : s/Comptes 2019

Le 28 juillet 2020

Monsieur le Greffier,

Nous vous prions de trouver sous ce pli, en un exemplaire certifié conforme, et concernant la société AEC COMMISSARIATS immatriculée sous le n° 333 211 837 RCS NANTES :

- les comptes annuels approuvés par l'Assemblée générale ordinaire annuelle du 19 juin 2020,
- la proposition d'affectation du résultat ainsi que la résolution votée à cet égard,
- le rapport général du commissaire aux comptes sur les comptes annuels,
- la procuration pour les formalités.

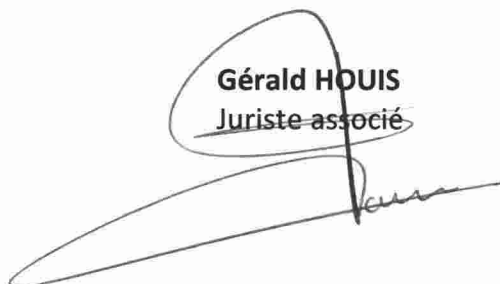
Nous joignons également un chèque de 45,80 €, en règlement des frais.

Nous vous remercions de nous transmettre le certificat de dépôt et votre facture justificative.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Greffier, à l'assurance de notre meilleure considération.

**Pour la Société
COCERTO ENTREPRISE**

Gérald HOUIS
Juriste associé



Cocerto Entreprise
Service juridique
1 rue Édouard Nignon - CS 77214
44372 Nantes Cedex 3
02 40 68 20 35
juridiquenantes@cocerto.fr